Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20261015-87_2026-DE

**Mairie de GOSNE**
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

87-2026
Nomenclature : 7.10

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation**
08 octobre 2026

**Date d'affichage**
19 octobre 2026

**L'an deux mille vingt-six,**
le 15 octobre, à 20h30,
**Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de** M. David VEILLAUX, Maire

**Étaient présents** : MM Veillaux, Gillet, Morin, Havard, Blot, Viscart, Le Cuff, Guegan, Pericot, Trovalet, Charrieau, Serra, Aubault, Foliard, Orain, Cervi, Minaud, Guérin-Leconte, Boutheloup

**Nombre de conseillers** **Formant la majorité des membres en exercice**
**En exercice** : 19
**Présents** : 19
**Votants** : 19

Mme MINAUD a été élue secrétaire de séance

## 87-2026 COMMUNICATION : RÉALISATION D'UNE CHARTE GRAPHIQUE

Mme Viscart, conseillère déléguée à la communication, expose que la commission en charge de la communication a lancé une consultation relative à la création d'une charge graphique. Il est rappelé l'objectif : doter la Commune d'une identité graphique, un univers visuel cohérent, identifiable et durable, capable d'accompagner l'ensemble de la communication communale.
Des devis sont présentés. La commission expose son analyse des offres.
Il est proposé de retenir le devis de la société EXPONE de Bréal-sous-Montfort :

- Tranche ferme : 6 295 € HT
- Option 1 : MoZaïC : 1 150 € HT
- Option 2 : déclinaison du logo : 1 380 € HT
- Option 3 : kit à destination des associations : 1 380 € HT
- Option 4 : documents complémentaires : 1 650 € HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de valider le devis de la société EXPONE de Bréal-sous-Montfort pour un montant de 6295 € HT pour la tranche ferme ;
- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à signer le devis, et à affermir les tranches optionnelles si nécessaire.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
David VEILLAUX

